

**PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES
AU GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE**

Durée de la formation : une (1) année

Lieu de la formation : IEDF ou ENA

MODULE	CONTENU DU MODULE
Formation Commune de base	-armement et instruction sur tir -ordre de serré -topographie et transmission -sécurité et collaboration interservices -secourisme
La GRH et la Déontologie	-gestion des compétences -évaluation des fonctionnaires -contrôle de l'exécution des services -l'éthique professionnelle et déclaration d'Arusha
Management	-management public -communication
Droit	-droit douanier comparé -introduction aux droits maritime et aérien -droit fiscal des entreprises -droit de la propriété intellectuelle et industrielle
Les régimes douaniers économiques	-les mécanismes de fonctionnement des régimes économiques douaniers -fonction transformation -fonction utilisation -fonction circulation -fonction stockage
Le contentieux douanier	-infractions douanières -constatation et qualification des infractions douanières -les poursuites
Lutte contre la fraude	- technique de contrôle -contrôle à posteriori -gestion des risques
Fiscalité douanière (élément de la taxation)	-espèce -origine -valeur

**PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES
AU GRADE D'INSPECTEUR PRINCIPAL**

Durée de la formation : une (1) année

Lieu de la formation : IEDF ou ENA

MODULE	CONTENU DU MODULE
Formation Commune de base	-armement et instruction sur tir -ordre de serré -topographie et transmission -sécurité et collaboration interservices -secourisme
La GRH et la déontologie	-gestion des compétences -évaluation des fonctionnaires -contrôle de l'exécution des services -l'éthique professionnelle et déclaration d'Arusha
Droit	-introduction aux droits civil et commercial -introduction aux droits maritime et aérien -droit fiscal des entreprises -droit de la propriété intellectuelle et industrielle
Comptabilité	- Comptabilité des entreprises - Comptabilité des recettes des douanes
Les régimes économiques douaniers	-fonction transformation -fonction utilisation -fonction circulation -fonction stockage
Le contentieux douanier	-infractions douanières -constatation et qualification des infractions douanières -les poursuites -l'exécution
Lutte contre la fraude	-technique de contrôle -contrôle à posteriori
Procédure de dédouanement	-le dédouanement -contrôle de la marchandise -facilitations douanières
Fiscalité douanière (éléments de taxations)	-espèce -origine -valeur
Management	-management public -communication

**PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES
AU GRADE AGENT DE CONTROLE DES DOUANES**

Durée de la formation : neuf (9) mois

Lieu de la formation : école des douanes –Batna et Ouargla

**I – PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DES AGENTS DE
CONTROLE DES DOUANES : Durée de la formation : 9 mois**

1- en matière de formation commune de base :

- éducation physique et/ou sports de combats ;
- ordre serré ;
- armement et instruction sur le tir ;
- topographie ;
- transmission ;
- conduite et entretien des véhicules ;
- secourisme ;
- exercices pratiques en situations simulées (tir, embuscades, barrages douaniers, topographie).

2 – en matière de formation spécialisée :

- statut et règlement intérieur applicables aux fonctionnaires des douanes ;
- organisation de l'administration des douanes et exécution du service des brigades ;
- rédaction administrative et terminologie douanière ;
- législation et réglementation douanières ;
- protection du patrimoine culturel, artistique et archéologique ;
- protection de la faune et de la flore ;
- contrôle douanier des hydrocarbures ;
- contentieux douanier ;
- lutte contre la fraude et la contrebande ;
- lutte contre le trafic des stupéfiants ;

3- en matière de formation complémentaire :

- informatique
- éducation civique et déontologique ;
- langues étrangères : français et anglais spécialisés ;

II - PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES AU GRADE DES BRIGADIERS DES DOUANES :

Durée de la formation : neuf (9) mois

Lieu de la formation : école des douanes de Tlemcen

1- en matière de formation commune de base :

- éducation physique et /ou sports de combat ;
- ordre serré ;
- armement et instructions sur le tir ;
- topographie ;
- sécurité et collaboration inter services ;
- transmissions
- conduites et entretien des véhicules ;
- secourisme ;
- exercices pratiques en situations simulées (tir , embuscade , barrages douaniers , topographie , commandement)

2- en matière de formation spécialisée :

- statut et règlement intérieur applicables aux fonctionnaires des douanes ;
- organisation de l'administration des douanes et exécution du service des brigades
- commandement des brigades ;
- rédaction administrative et terminologie douanière ;
- introduction du droit ;
- législation et réglementation douanières ;
- Techniques douanières ;
- protection du patrimoine culturel, artistique et archéologique ;
- protection de la faune et de la flore ;
- contrôle douanier des hydrocarbures ;
- contentieux douanier ;
- lutte contre la fraude et la contrebande ;
- lutte contre le trafic des stupéfiants.

3- en matière de formation complémentaire :

- informatique ;
- éducation civique et déontologie ;
- langue étrangère : français et anglais spécialisés

III - PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES AU GRADE DES OFFICIERS DES BRIGADIERS DES DOUANES :

Durée de la formation : une (1) année
Lieu de la formation : école des douanes d'Ouargla

1- en matière de formation commune de base :

- éducation physique et /ou sports de combat ;
- ordre serré ;
- armement et instructions sur le tir ;
- topographie ;
- sécurité et collaboration inter services ;
- transmissions
- conduite et entretien des véhicules ;
- secourisme ;
- exercices pratiques en situations simulées (tir, embuscade, barrages douaniers, topographie, commandement)

2- en matière de formation spécialisée :

- statut et règlement intérieur applicables aux fonctionnaires des Douanes ;
- organisation de l'administration des douanes et exécution du service des brigades
- commandement et gestion des brigades ;
- rédaction administrative et terminologie douanière ;
- introduction du droit civil et au droit commercial ;
- législation et réglementation douanières ;
- techniques douanières ;
- finances et comptabilité publiques ;
- valeur et fiscalité du commerce extérieur ;
- système harmonisé de codification et de désignation des marchandises ;
- régime douanier et économiques et particuliers ;
- protection du patrimoine culturel, artistique et archéologique ;
- contrôle de la qualité et des normes de produits ;
- contrôle douanier des hydrocarbures ;
- lutte contre la fraude et la contrebande ;
- lutte contre le trafic des stupéfiants ;
- contentieux douanier ;
- comptabilité des receveurs des douanes ;

3- en matière de formation complémentaire :

- informatique et système de dédouanement automatique ;
- éducation civique et déontologie ;
- langue étrangère : français et anglais spécialisés

IV- PROGRAMME DE FORMATION SPECIALISEE POUR L'ACCES AU GRADE DES OFFICIERS DE CONTROLE DES DOUANES

Durée de la formation : une (1) année
Lieu de la formation : école des douanes d'Annaba

1- en matière de formation commune de base :

- éducation physique et /ou sports de combat ;
- ordre serré ;
- armement et instructions sur le tir ;
- topographie ;
- sécurité et collaboration inter services ;
- exercices pratiques en situations simulées (tir, embuscade, barrages douaniers, topographie, commandement).

3- en matière de formation spécialisée :

- statut et règlement intérieur applicables aux fonctionnaires des douanes ;
- organisation et fonctionnement du ministère des finances de l'administration des douanes ;
- rédaction administrative et terminologie douanière ;
- droit civil et droit commercial ;
- législation et réglementation douanières ;
- formalités administratives préalables du dédouanement ;
- régimes douaniers économiques ;
- régimes douaniers particuliers ;
- droit bancaire et des assurances ;
- introduction du droit maritime et au droit aérien ;
- techniques du commerce international ;
- finances et comptabilité publiques ;
- fiscalité du commerce extérieur ; - TVA
- système harmonisé et codification et de désignation des marchandises ;
- évaluation en douane ;
- techniques et vérification des marchandises ;
- contrôle douanier des hydrocarbures ;
- commandement et gestion des brigades ;
- protection de la faune et de la flore ;
- droit pénal douanier ;
- lutte contre la fraude commerciale ;
- protection du patrimoine culturel, artistique et archéologique ;
- contrôle de la qualité et des normes de produits ;
- lutte contre le trafic des stupéfiants ;
- contentieux douanier et poursuites ;
- commandement et gestion des brigades ;

- comptabilité et gestion des recettes des douanes ;

3-en matière de formation complémentaire :

- informatique et système de dédouanement automatisé ;
- éducation civique et déontologique ;
- langues étrangères français et anglais spécialisés.